



DECLARATION LIMINAIRE CHS-CT des Bouches du Rhône 15 Avril 2021

Madame la Présidente,

Force Ouvrière Finances ne s'étendra pas sur les derniers aléas de la gestion de la crise sanitaire. Nous avons, depuis un an déjà, relevé toutes les incohérences et le chemin de croix que le gouvernement et ses représentants, de tout niveau, font subir aux salariés de ce pays. Nous vous invitons, cependant, à louer l'immense patience et le professionnalisme de nos collègues, baladés au gré des événements, des attermoissements coupables, des changements de stratégies et de discours, d'une autorité qui n'en est plus une en la matière.

Par contre, FO Finances, déplore le manque d'anticipation et d'imagination des directions de ce département, face à cette situation inédite et troublante pour tous les agents. Au contraire, droites dans leurs bottes, elles appliquent, sans sourciller, la logique administrative « Bercyniène » (excusez ce néologisme) et son cortège d'annonces délétères. Nous vous faisons grâce, aujourd'hui, de vous les rappeler, tellement la liste est longue!

Non, manifestement, certains décideurs non rien compris ou sont tétanisés. Ont-ils, un jour, entendu parler du mal-être au travail? Des Risques psychosociaux? Vous savez, tous ces éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et morale des salariés, comme le burn-out, la démotivation, le stress.. ! A cela s'ajoute, le télétravail massif que nous subissons et qui augmente le taux de RPS d'une manière générale, à cause de la surconnexion des personnes, d'une ergonomie de travail dégradée, du manque d'accompagnement, de communication et du sentiment d'isolement.

FO Finances est obligé de faire un rappel pédagogique.

En application de l'article **L4612-1** du Code du travail, le CHSCT a pour mission, en parallèle à l'amélioration des conditions au travail, de contribuer à la protection de la santé physique et mentale des salariés. Pour cela, il met en œuvre plusieurs niveaux de prévention.

- **La prévention primaire** qui tente d'agir sur les causes des risques.

- **La prévention secondaire**, plus axée sur le processus dans la situation de travail.

Pour prévenir les risques psychosociaux, il faut, d'abord, maintenir, en premier niveau, une bonne qualité des rapports internes et des relations de travail, avoir une vision claire de l'avenir professionnel, surtout, au regard de la situation actuelle.

Tout cela n'est pas fait avec le sérieux et la volonté nécessaire, car les représentants de l'administration rechignent à regarder la réalité en face.

Le CHSCT des BdR doit être pro-actif, anticiper les demandes, prévoir des solutions. Il est inconcevable, que les élus du personnel se heurtent, en permanence à des fins de non-recevoir ou à des réponses vagues! Il n'est pas nécessaire d'attendre les conclusions lointaines de l'ANACT pour avancer.

Madame la présidente, devons-nous vous informer que vous avez un budget opérationnel à disposition. Que ce dernier est, avant tout, établi pour permettre les interventions, réellement, axées sur la prévention des risques et l'amélioration du cadre en présentiel mais, aussi, en télétravail et non, pour servir de tirelire aux différents projets immobiliers, souvent, bien éloignés des conditions de travail. Le GT/DUERP a, encore, démontré le fossé qu'il existe entre les aspirations des agents et l'utilisation des crédits alloués.

FO Finances exige un changement de cap dans l'utilisation du budget CHSCT ! Nous refusons les détournements de fonds qui pénalisent, au final, les collègues. Ces crédits ne sont pas des variables camouflées d'ajustement. Ce budget, déjà, amputé chaque année, doit être le reflet d'une politique volontariste dirigée, essentiellement à l'amélioration du bien être des agents du ministère.

FO Finances revendique un accompagnement matériel et financier, permettant aux agents, de pourvoir à leur installation ergonomique, thermique et électrique, à domicile.

Enfin, **FO Finances**, vous alerte sur le fait que le télétravail ne doit pas devenir un outil supplémentaire à disposition des réorganisations de services. Il doit rester une avancée sociale et non une invitation déguisée à libérer des espaces pour permettre à l'administration de faire des économies à bon compte, sur le dos des agents.

Nous espérons, madame la présidente, que vous partagez notre point de vue et que vous condamnerez les dérives constatées.

Votre représentant pour FO-Finances : Philippe LANTELME.

